

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HARMONY SIGNATURE »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
AGOUAPI RESIDENTIEL, QUARTIER PALAIS , Lot 253B, Ilot
28B

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 02/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HARMONY SIGNATURE »

Objet : Organisation événementielle, /-Service traiteur ; /-Restauration ;/-Vente de matériels ;/-Transport ; -Toutes prestations de services ;/-Les fournitures de bureau ;/-Les fournitures des matériel et mobilier de toute nature ;/-L'importation, l'exportation, l'industrie et le commerce des matériaux, produits et d'équipements se rattachant à l'activité de la société ;/-Toutes prestations généralement quelconques pouvant concerner directement ou indirectement le commerce général./- Et pour la réalisation de l'objet social : /- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;/-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;/- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;/- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;/- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
AGOUAPI RESIDENTIEL, QUARTIER PALAIS , Lot 253B, Ilot

28B

Dirigeant(s) Mme AHOUNOU EKOUA MARCELLINE NADIA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10887 du 22/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65121/GTCA/RC/2024 du 22/10/2024

